



## Le 29 novembre, dans l'action pour une fonction publique digne du 21<sup>ème</sup> siècle au service des usagers et respectueuse de ses agents !

Aux MEEM et MLHD, la politique gouvernementale se traduit par un amaigrissement redoutable des moyens de fonctionnement et des réorganisations incessantes. L'application de la réforme territoriale, la montée de «l'interministérialité» avec le transfert des crédits de fonctionnement des DREAL sur le programme 333 (préfectures – Matignon – intérieur), la mise en place d'une «DRH fonction publique», les privatisations, les transferts de compétences sans moyens adéquats, le déficit de garanties collectives pour les personnels transférés font craindre le pire pour le devenir des missions. Or, les enjeux du développement durable avec les transitions énergétique et écologique, ceux du logement pour tous, de l'hébergement d'urgence, ceux des transports et de la dégradation des réseaux, de l'aménagement du territoire-urbanisme et planification, de la prévention des risques naturels ou technologiques, sont déterminants pour le quotidien de la population. Les effectifs de nos missions entrent en contradiction avec les politiques publiques à déployer pour répondre à ces enjeux. Nous sommes loin du grand «ministère technique du développement durable» que le monde nous envie !

- ✓ **Des moyens en recul** avec au moins 3 656 suppressions d'ETP sur trois ans.
- ✓ Une augmentation dérisoire du **point d'indice** après six ans de blocage (+0,6 % à compter du 1er juillet 2016, puis + 0,6 % à compter du 1er février 2017).
- ✓ Une insuffisance de moyens pour lutter contre les inégalités et les discriminations (**égalité professionnelle** femmes-hommes, **handicap**).
- ✓ La **mise en œuvre du RIFSEEP** pour tous au 1<sup>er</sup> janvier 2018, sans exclusion des corps techniques sauf la dérogation pour les personnels d'exploitation.
- ✓ Le passage en force pour l'instauration d'un **Compte Personnel de Formation** et d'un **Compte Personnel d'Activité** pour les fonctionnaires et agents publics pouvant remettre en cause certaines garanties collectives liées aux statuts particuliers (ex : service actif), ceci dans le prolongement de la **loi travail**.
- ✓ L'application en force du protocole **PPCR**, entraînant des inversions de carrière pour les agents de catégorie C promus dans la catégorie B, la non-reconnaissance des niveaux de responsabilités (ex : chef d'équipe et chef d'équipe principal) et niant la reconnaissance du niveau Bac+5 pour les ingénieurs.
- ✓ Un **plan de requalification** sur 3 à 5 ans pour seulement 2 150 agents (alors qu'un rapport du CGEDD et la CGT quantifiaient les besoins à environ 11 000 bénéficiaires).
- ✓ Le contournement des dispositifs de la **loi Sauvadet**, qui maintient la précarité (refus de « CDisation ») ou qui freine la titularisation d'agents contractuels, notamment dans les établissements publics.
- ✓ L'avenir inquiétant pour le statutaire et les missions des **ouvriers d'Etat** (OPA, IGN, aviation civile).
- ✓ Une **santé au travail** qui se dégrade avec de la souffrance au travail, des suicides, des accidents mortels, une « sous-traitance du risque » liée à l'externalisation des missions, un désengagement de nos ministères sur le suivi médical et le suivi post-professionnel pourtant obligatoire pour les agents exposés ou ayant été exposés aux risques.
- ✓ Le non respect de la réglementation sur le **temps de travail** (garanties minimales et heures supplémentaires).
- ✓ Un manque de moyens et d'implication dans l'**action sociale ministérielle** avec des conséquences néfastes pour la restauration collective, les crédits d'initiatives locales, l'accès au logement social et l'information des retraités.
- ✓ Aucun engagement financier des ministères et établissements employeurs sur la **protection sociale complémentaire** à la veille des discussions sur le nouveau référencement.

**Les organisations syndicales de la fonction publique CGT, FSU, Solidaires et FAFP appellent à une journée nationale d'expressions revendicatives le mardi 29 novembre sur rémunération, égalité professionnelle, conditions de travail, statuts, temps de travail, missions, égalité de traitement et proximité, emploi, moyens budgétaires, déprécarisation.**

L'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires (**UGFF-CGT**) et la Fédération des Services Publics (**FDSP-CGT**) ont déposé un préavis de grève national couvrant l'ensemble des personnels.

La Fédération Nationale Equipement-Environnement (**FNEE-CGT**), qui doit être reçue au ministère le 29 novembre, appelle ses organisations et militant.e.s à agir pour la production de tracts, des demandes d'audiences auprès des directions territoriales et des préfets, la participation à des rassemblements... Dans le prolongement des mobilisations contre la loi Travail dans tous les secteurs professionnels et de celles du secteur de la santé le 8 novembre, l'heure est à l'action pour l'obtention de nos revendications.

## **Nous revendiquons :**

- La fin de l'austérité, une véritable politique de missions publiques avec des recrutements d'agents publics sous statuts publics : personnels administratifs, techniques et d'exploitation, ouvriers d'Etat, dans les services et établissements publics des ministères et dans les collectivités territoriales, l'arrêt de la politique dite de Modernisation de l'Action Publique qui hiérarchise les ministères et se traduit jusqu'ici par une continuité de baisse des effectifs, l'arrêt de la réforme territoriale avec la pérennité des missions et des sites d'implantation du service public.
- L'arrêt des restructurations de services et des transferts de compétences.
- Le développement de l'ensemble des missions relatives au développement durable et à la réussite effective des transitions écologique et énergétique.
- L'arrêt du gâchis que représentent sous-traitance, perte de compétences, privatisations, Partenariats Publics Privés (PPP) ainsi qu'en général l'externalisation des missions exercées par des agents publics.
- Des moyens pour l'Ingénierie publique, l'expertise, les prestations et le conseil aux collectivités territoriales.
- La création de Parcs dans les DIR, les DIRM, et directions territoriales de VNF.
- L'arrêt des projets et des privatisations des infrastructures.
- La nationalisation des autoroutes et plus largement la réappropriation publique de la gestion des infrastructures.
- La résorption de la précarité (« CDisation » et titularisation dans de bonnes conditions).
- Le rattrapage des pertes salariales, l'augmentation des pensions, des retraites, des minimas sociaux, de meilleurs déroulements de carrière sur la base d'un SMIC à 1 800 euros bruts, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Une restructuration des grilles « fonction publique » pour un véritable déroulement de carrière linéaire et une reconnaissance des qualifications.
- Le maintien et l'amélioration de la retraite par répartition avec un départ à 60 ans à taux plein et des départs anticipés à partir de 52 ans avec 25 % de bonification du service actif pour tous les agents exposés.
- L'amélioration des conditions de vie au travail, le respect du temps légal de travail et son abaissement à 32h hors horaires atypiques.
- Une véritable politique de santé au travail et d'action sociale.

**Le 29 novembre, faisons-nous entendre pour nos revendications !**